



EXTRAIT DE PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU SAMEDI 29 JUILLET 2023

Affaire n° 19-20230729

**Fourniture et livraison de liant bitumineux et de béton
et de mortier prêt à l'emploi pour les chantiers de la
commune de Le Tampon**

NOTA /

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée dans le hall d'accueil de la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune, le :

31 juillet 2023

Ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 - Nouvelles règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités – Article L.2121-25

Date de convocation

le 21 juillet 2023

Nombre de membres

- en exercice : 49
- présents : 33
- représentés : 14
- absents : 2

L'an deux mille vingt-trois, le samedi vingt-neuf juillet à neuf heures cinquante-trois, les membres du Conseil Municipal de la commune du Tampon, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle des délibérations, sous la présidence de Monsieur André Thien-Ah-Koon, Maire

Étaient présents :

André Thien-Ah-Koon, Jacquet Hoarau, Augustine Romano, Bernard Picardo, Gilberte Lauret-Payet, Patrice Thien-Ah-Koon, Marcelin Thélis, Marie-Lise Blas, Mansour Zarif, Liliane Abmon, Dominique Gonthier, Sylvie Leichnig, Maurice Hoarau, Sylvie Jean-Baptiste, Marie-Claire Boyer, Jack Gence, Daniel Maunier, Henri Fontaine, Jean-Pierre Thérincourt, Denise Boutet-Tsang-Chun-Szé, Mimose Dijoux-Rivière, Albert Gastrin, Serge Técher, Martine Corré, Serge Sautron, Eric Ah-Hot, Patricia Lossy, Noëline Domitile, Doris Técher, Allan Amony, Gilles Fontaine, Jean-Yves Félix, Gilles Henriot

Étaient représentés :

Laurence Mondon par Mimose Dijoux-Rivière, Charles Emile Gonthier par Bernard Picardo, Marie Hélène Genna-Payet par Liliane Abmon, Jean Richard Lebon par Sylvie Leichnig, Catherine Turpin par Denise Boutet-Tsang-Chun-Szé, Jean-Pierre Georger par Mansour Zarif, Francemay Payet-Turpin par Daniel Maunier, Véronique Fontaine par Sylvie Jean-Baptiste, Jean-Philippe Smith par Doris Técher, Evelyne Robert par Augustine Romano, Régine Blard par Jack Gence, Josian Soubaya Soundrom par Dominique Gonthier, Nathalie Bassire par Gilles Fontaine, Monique Bénard par Gilles Henriot

Étaient absentes :

Nadège Schneeberger, Nathalie Fontaine

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, le Président ouvre la séance. Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du Secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Augustine Romano a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Affaire n° 19-20230729

Fourniture et livraison de liant bitumineux et de béton et de mortier prêt à l'emploi pour les chantiers de la commune de Le Tampon

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'appel d'offre ouvert lancé le 28 mars 2023 relatif à la fourniture et livraison de liant bitumineux et de béton et de mortier prêt à l'emploi pour les chantiers de la commune de Le Tampon,

Vu le rapport n° 19-20230729 présenté au Conseil Municipal du 29 juillet 2023,

Considérant que les prestations prendront la forme d'accords-cadres à bons de commande, conclus pour une durée d'un an à compter de leur notification et reconductibles tacitement par période annuelle dans la limite de trois années supplémentaires,

Considérant que la consultation a fait l'objet d'une publication au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics, au Journal Officiel de l'Union Européenne et localement au journal Le Quotidien,

Considérant que les besoins se décomposent en 2 lots définis comme suit :

- Lot 1 : Fourniture et livraison de liant bitumineux avec location de répanduse ou de PATA
- Lot 2 : Fourniture et livraison de béton et mortier prêt à l'emploi

Considérant que le 13 juillet 2023, au vu du rapport d'analyse, la Commission d'Appels d'Offres a procédé aux attributions suivantes :

Lot	Désignation	Attributaire	Montant maximum annuel en € HT
1	fourniture et livraison de liant bitumineux avec location de repanduse ou de PATA	Groupement BTOI/SLTM 471 route de l'Entre-Deux 97410 Saint Pierre Directeur : Andy HOBAYA 0262 24 06 31	350 000,00 €
2	fourniture et livraison de béton et mortier prêt à l'emploi	SAS SIGEMAT 501 route de l'Entre-Deux 97410 Saint Pierre Directeur : Dimitri LOSFELT 0262 49 80 95	180 000,00 €

Le Conseil Municipal,
réuni le samedi 29 juillet 2023 à l'Hôtel de Ville, le quorum étant atteint,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir débattu et délibéré

Approuve à l'unanimité

Article 1 la passation des accords-cadres avec les candidats retenus par la Commission d'Appel d'Offres, comme suit :

Lot	Désignation	Attributaire	Montant maximum annuel en € HT
1	fourniture et livraison de liant bitumineux avec location de repandeuse ou de PATA	Groupement BTOI/SLTM 471 route de l'Entre-Deux 97410 Saint Pierre Directeur : Andy HOBAYA 0262 24 06 31	350 000,00 €
2	fourniture et livraison de béton et mortier prêt à l'emploi	SAS SIGEMAT 501 route de l'Entre-Deux 97410 Saint Pierre Directeur : Dimitri LOSFELT 0262 49 80 95	180 000,00 €

Article 2 En vertu des articles L. 2122-21 et L. 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire ou un adjoint délégué par lui est habilité à signer tous les actes et pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Secrétaire de séance,

Par délégation de fonction,